

République Française
Département du Rhône
Commune de Chaussan

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du Jeudi 04 avril 2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	11	14

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 06 mai 2024 à 20h, le Conseil Municipal de la Commune de CHAUSSAN s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de Chaussan, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc Chavassieux, maire, en session ordinaire.

Sur la convocation qui leur a été adressée par le maire le 02 mai 2024

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le 02 mai 2024

Membres présents : M Chavassieux Luc, Mme Blanc Anik, M Guyot Didier, Mme Besson Chantal, M Rolland Alain, M Furnion Pascal, Mme Duroch Aline, Mme Raboisson Croppi Laurence, Mme Bertelle Emilie, M Grange Christophe, M Aymard Nicolas

Membres excusés :

Mme Martini Laurence donne pouvoir à Luc Chavassieux

M Langlet Pascal

M Charvolin Jean-Jacques

Secrétaire de séance : Christophe Grange

D2024_026 – Demande de subvention Fond Vert

Le Gouvernement a mis en place une nouvelle dotation dont l'objectif est d'offrir à toutes les collectivités des ressources nouvelles pour accélérer leur transition écologique.

Ce fonds s'adresse à toutes les collectivités territoriales et à leurs groupements avec un triple objectif décliné en axes et mesures :

- Axe 1 : Le renforcement de la performance environnemental
- Axe 2 : Adaptation au changement climatique
- Axe 3 : L'amélioration du cadre de vie

Entendu que la commune de CHAUSSAN sollicite le fond vert, exercice 2024, au titre de l'opération Tiers Lieu Osmose.

Entendu la présentation de l'APD concernant le Tiers Lieux Osmose

Coût prévisionnel des travaux : 1 289 477.90 € HT

Et sollicite une subvention de 641 317€

Entendu la présentation du plan de financement

Nature des dépenses les montants indiqués (sans arrondi) doivent être justifiés ajoutez des lignes si nécessaire	Nom du prestataire	Montant (HT)
Maîtrise d'œuvre / Assistance à maîtrise d'ouvrage		
AMO	Olivier Cuer	26 000,00 €
maîtrise œuvre	Hytt architecture	137 750,90 €
Études		
Etudes diverses		22 400,00 €
Travaux		
Lot 1 démolition maçonnerie		158 000,00 €
Lot 2 charpente		198 000,00 €
Lot 3 menuiseries extérieures		126 500,00 €
Lot 4 ITE Facade		44 600,00 €
Lot 5 serrurerie		10 500,00 €
Lot 6 menuiserie intérieures		69 000,00 €
Lot 7 cloisons		63 000,00 €
Lot 8 peinture		29 000,00 €
Lot 9 carrelage		34 000,00 €
lot 10 sol souples		19 900,00 €
Lot 12 electricité		90 000,00 €
lot 13 plomberie chauffage ventilation		155 000,00 €
Lot 14 Aménagement extérieurs		77 000,00 €
Frais annexes		
Divers		28 827,00 €
COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)		1 289 477,90 €

Ressources prévisionnelles de l'opération				
Financements	à préciser le cas échéant	sollicité ou acquis	Montant (HT)	Taux
autre mesure Fonds Vert		sollicité	641 317,00 €	49,73%
Autres aide État	DGD / DRAC	sollicité	290 160,00 €	22,50%
Conseil départemental			100 000,00 €	7,76%
EPCI				0,00%
Autre collectivité				0,00%
à préciser				0,00%
Sous-total aides publiques	Taux de financement public		1 031 477,00 €	79,99%
Opérations standardisées CEE				
Autres aides non publiques				
à préciser				
Sous-total autres aides non publiques			0,00 €	0,00%
Part de la collectivité	Fonds propres		258 000,90 €	
	Emprunt			
Participation du porteur de projet (autofinancement)			258 000,90 €	20,01%
TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)			1 289 477,90 €	100,00%

Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve la demande au titre du Fond Vert,

Sollicite auprès des services de l'Etat le versement d'une subvention, la plus élevée possible, au titre du fond vert, selon le dossier joint à cette délibération.

Ainsi faite et délibéré, les jour, mois et an susdits

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Vote
Unanimité

Le Maire

Luc Chavassieux



Envoyé en préfecture le 07/05/2024

Reçu en préfecture le 07/05/2024

Publié le



ID : 069-216900514-20240506-2024_026-DE